

Résumé exécutif

SUBVENTION 2014-2015 : RECHERCHE R3 - DEFIS DES ESPACES RURAUX



**Université Libre
de Bruxelles**
IGEAT

**Université Catholique
de Louvain**
CREAT

Responsables scientifiques

Pour le GUIDe-IGEAT-ULB : Marie-Françoise Godart

Pour le CREAT-UCL : Yves Hanin

Chercheurs

Pour le GUIDe-IGEAT-ULB : Alain Coppens, Michèle Haine, Camille Tauvel

Pour le CREAT-UCL : Martin Grandjean, Raphaëlle Harou, Nicole Martin, Coralie Meuris, Bénédicte Dawance.

Démarche de la recherche

La recherche intitulée « défis des espaces ruraux » et commanditée par la Région wallonne vise à rendre une place active et attractive à l'espace rural wallon.

Elle s'est déroulée lors de la subvention CPDT 2014-2015. Des rapports scientifiques détaillent les résultats des différentes étapes de la recherche. Ces étapes sont précisées dans le schéma ci-dessous (voir Figure 1).

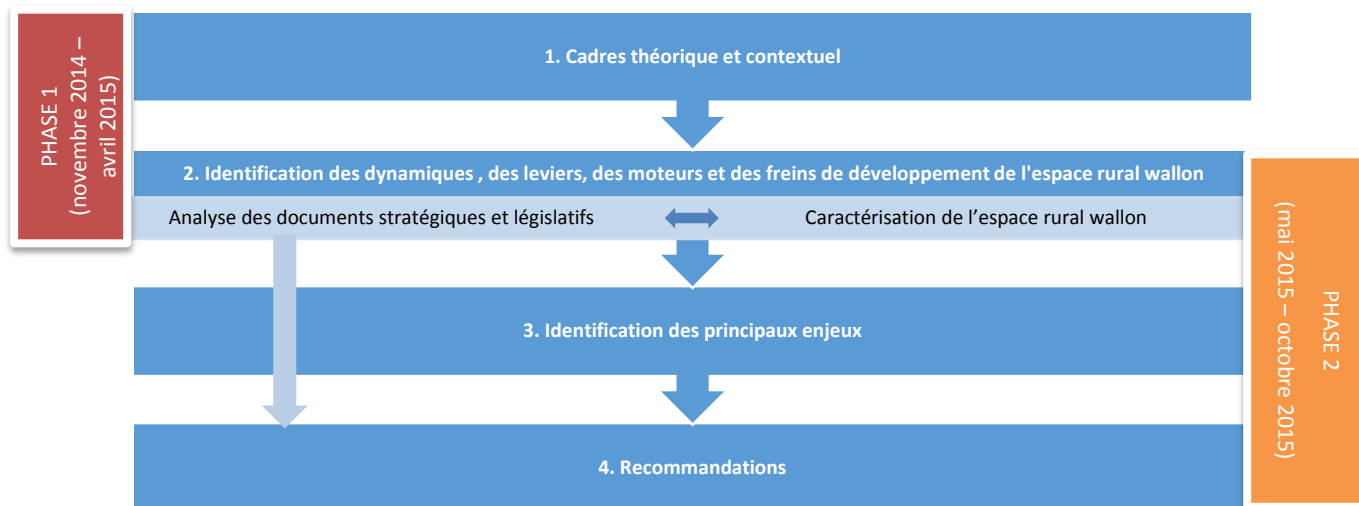


Figure 1 : méthodologie développée pour la recherche, structurée en deux phases (novembre 2014 – avril 2015 / avril 2015 – octobre 2015) et quatre étapes réparties dans ces deux phases.

La première étape a permis de replacer la recherche dans un cadre théorique et contextuel.

La deuxième étape s'est attachée à analyser la prise en compte des espaces ruraux wallons dans une série de documents législatifs et stratégiques, dans les avis émis lors de la consultation sur le projet de SDER et dans le diagnostic territorial de la CPDT. En parallèle, une démarche de caractérisation du territoire wallon a permis de distinguer dix zones rurales relativement homogènes

La troisième étape a permis de mettre en évidence et décrire de manière générale un ensemble de dynamiques territoriales. Elles se rattachent à quatre types d'espaces (résidentiel, productif, récréatif et naturel) définis auparavant sur base de la littérature scientifique. Dix dynamiques¹ ont ensuite été sélectionnées par le comité d'accompagnement pour une analyse plus précise en vue de faire ressortir leurs déclinaisons au travers de l'espace rural wallon.

La quatrième étape a permis de formuler une série de recommandations visant à reconsidérer les spécificités des espaces ruraux en Wallonie afin de démontrer leur participation intégrante au rayonnement de la Wallonie.

¹ Il s'agit des dynamiques de promotion immobilière résidentielle privée; développement des logements publics; intégration dans les pôles de compétitivité; développement des NTIC (et des tiers-lieux); pression sur le foncier agricole, face à l'artificialisation des terres; développement des PME; développement des emplois résidentiels et liés aux services; d'attractivité résidentielle des ressources naturelles; résidences secondaires; réaffectation des infrastructures d'hébergement héritées du passé.

Principaux résultats

Il ressort de ce travail que les grandes dynamiques qui caractérisent les espaces ruraux depuis plusieurs décennies sont régulièrement abordées via une approche globale, au détriment des spécificités locales. « L'espace rural » y est considéré comme un espace homogène et relativement passif, renforçant une série d'idées préconçues sur son évolution et ses trajectoires.

Pourtant, en descendant à l'échelle sous régionale, on observe dans les zones rurales, des combinaisons diverses entre fonctions à l'origine d'une mixité d'usages du sol. L'arbitrage entre les différentes fonctions apparaît comme un des enjeux majeurs.

En Wallonie, la structure spatiale régionale comporte un grand nombre de communes rurales ou semi-rurales. Chacune d'elle a un rôle à jouer selon ses potentialités propres et selon les relations qu'elle entretient avec son territoire, avec les villes ou communes voisines.

Les dix dynamiques sélectionnées ont permis de mieux cerner les évolutions à l'œuvre localement.

Conclusions et recommandations générales

Des conclusions et des recommandations spécifiques à ces dynamiques ont été émises par l'équipe de recherche. Sur cette base, des constats transversaux et des recommandations générales qui en découlent sont présentés ici.

- Non pas une, mais des ruralités

Les espaces ruraux méritent, non pas une, mais des approches territoriales spécifiques : relatives aussi bien à leurs espaces non bâtis (champs, forêts,...) que bâtis (bâti dispersé, hameaux, villages, villes de différentes tailles et fonctionnalités,...).

Les réalités territoriales qui composent les espaces ruraux wallons présentent des ressemblances, mais également d'importantes spécificités, ce qui conduit à envisager ces espaces de manière distincte.

- Des politiques différenciées pour les espaces ruraux, appelant des réponses locales

Dans un tel contexte, différencier les politiques en fonction des territoires - aussi bien des politiques visant les espaces ruraux (espaces non bâtis, villages, bourgs,...) que les grandes villes - garde tout son sens. Au niveau wallon, il appartient de donner les grandes impulsions et les grands objectifs, mais aux territoires de projet sous régionaux, tels les parcs naturels et autres formules de supra-communalité issues d'initiatives spontanées, il appartient d'étudier en profondeur le territoire et ses potentialités, sur base d'un diagnostic partagé impliquant ses forces vives et mobilisant les multiples facettes du capital territorial. Il convient pour ces territoires de définir une stratégie de développement cohérente incluant les relations ville-campagne internes et externes au territoire considéré. Dans la même logique, quand elles prennent la forme de normes générales ou d'objectifs quantifiés identiques pour tous les territoires, les injonctions régionales se révèlent parfois simplificatrices ou inadaptées face à la diversité des réalités locales. Celles-ci gagneraient parfois à être modulées en fonction des contextes (acteurs, moyens, aménités préexistantes,...) grâce à des diagnostics approfondis, notamment du capital territorial.

- Une dynamique essentielle : l'attractivité résidentielle des espaces ruraux

Au travers des dynamiques analysées, la dynamique d'attractivité résidentielle des zones rurales (grâce à leur qualité de vie (accès à la nature et aux possibilités de loisirs de plein air, qualité des paysages, vie sociale et convivialité, espace, tranquillité,...)) semble être un de leurs principaux moteurs de développement en Wallonie.

L'attractivité résidentielle a des retombées en termes d'urbanisation et de pression environnementale, mais aussi de rénovation du patrimoine bâti, de renforcement des petites villes en milieu rural, d'économie résidentielle (services aux résidents,...), de diversification du capital social et des réseaux d'ancrage de la population et d'hybridation culturelle résultant de la fréquentation des natifs et des nouveaux résidents.

- Un besoin de données et d'expertise en appui aux diagnostics territoriaux

Pour territorialiser les dynamiques dans toutes leurs nuances, il conviendrait de descendre à l'échelle infra-communale et de mobiliser des données géolocalisées ou par secteurs statistiques. A cet égard, si les administrations améliorent la mise à disposition de bases de données géolocalisées, les manques créés par la disparition des recensements décennaux n'ont pas tous été comblés à l'heure actuelle. On manque par exemple de données sur l'activité économique locale, sur les résidences secondaires, sur le cadre de vie des résidents, sur le capital culturel des ruraux...

- Contrer l'idée de ville dense, seul espace légitime

Il existe, on l'a vu, une réelle attractivité des ressources naturelles et plus largement des espaces ruraux pour des populations en quête de nature, de tranquillité, de convivialité, d'un lieu de vie appropriable, d'ancrage local, etc. Cette tendance doit pouvoir être entendue et tempérer la logique actuelle du « tout à la ville », « seul espace légitime »², au nom du développement durable et d'une société « bas carbone ».

- Réinventer en territoire rural certains atouts économiques de la grande ville, liés au capital immatériel

Sur le plan économique, la ville, de par les contacts notamment informels qu'elle permet, sert de support à des réseaux favorables à l'innovation et la créativité, que jamais les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne pourront remplacer totalement. Cependant, si l'espace urbain de la grande ville est le support de rencontres aléatoires entre professionnels, la petite ville, le lieu de villégiature et le village sont des lieux d'échanges favorisés par la proximité et les liens de proximité. Les fonds européens, comme le PWDR par exemple, s'emploient à créer du réseau dans les régions rurales ; les opérations de développement rural, le travail d'animation économique des ALE, intercommunales ou autres acteurs, la mise en place de tiers-lieux sont autant de voies pour y contribuer également.

² Ripoll, F., & Rivière, J. (2007). La ville dense comme seul espace légitime? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 102, 121–130.